

Saint-Chamas le 12 mai 2023

Secrétariat réseau
La Crau

Fatima ZENASNI

Téléphone
04 90 50 70 36

Mél.
fatima.zenasni@ac-aix-
marseille.fr

Boulevard Joliot Curie
13250 Saint Chamas

Compte rendu – Conseil Pédagogique N°2

Mercredi 10 mai 2023 de 9h00 à 12h00

Collège Albert Camus – Bd de Maupassant – 13140 Miramas

Présents :

Mme BELLANDE – Mme BORN – Mme CAGGIA – Mme DE ARBUES MOREIRA – Mme DJENADI –
Mme DUCLOS PAGE – Mme FOURMENT – M. FOURMENT – M. GALLAIS – Mme JARRE –
M. LECLERE – Mme MOTTEROZ – Mme NOSENZO – Mme OLIVE – M. PRUET – M. PUYUELO –
Mme SPEZIANI – Mme DI LORENZO – Mme CHUDIK – Mme CUADRAT – Mme STAALI –
Mme NIZZI – Mme MERMOZ – Mme HOLTZER

Ouverture et présentation du déroulé de la matinée par Monsieur FOURMENT – IA IPR

Ordre du jour :

- I. Intervention de Madame MERMOZ, psy EN à Aix en Provence autour de la Parentalité et la co-éducation
- II. Présentation d'un projet innovant – EMPU Mendès-France – Istres
- III. Témoignages 1^{er} et 2nd degré sur les différents dispositifs mis en place autour de la parentalité - Collège Miramaris et EPPU La Carraire - Miramas



I. Intervention de Madame MERMOZ, psy EN à Aix en Provence autour de la Parentalité et la co-éducation

a - La co-éducation

Parce que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, les intégrer dans les stratégies éducatives développées au sein de l'école :

- C'est donner l'opportunité à l'équipe et aux parents de tisser les liens et l'écoute nécessaire pour progresser vers plus de justesse dans l'accompagnement des enfants
- C'est permettre aux adultes et aux enfants de construire ensemble, et au quotidien, des objectifs éducatifs partagés.

b- La parentalité

La parentalité qualifie le lien entre un adulte, homme ou femme, et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant.

« Il faut tout un village pour élever un enfant » - Proverbe africain

Voir le diaporama joint diffusé et présenté par Madame Mermoz lors du conseil pédagogique.

II. Présentation d'un projet innovant – EMPU Mendès-France – Istres

L'école maternelle Mendès-France à Istres, est une école qui comprend 7 classes de la petite à la grande section.

Madame NIZZI, Directrice de l'école, souligne que cette année a été compliquée par l'arrivée d'élèves inscrits à l'âge de 3 ans sans avoir fréquenté la crèche à cause du COVID.

Ce sont des élèves avec des besoins particuliers que l'école a eu du mal à accueillir.

Certains d'entre eux sont issus de CSP défavorisées avec des parents qui souvent ne parlent pas le français.

L'école devient le seul interlocuteur pour ces familles en difficulté.

Nous cherchons des solutions pour les accueillir dans les meilleures conditions et faciliter leur accès aux apprentissages.

Afin de résoudre ces problématiques, nous avons 3 objectifs :

- Le premier est de réduire les inégalités entre les élèves en s'appuyant sur les partenaires extérieurs (Mairie, MDS, centres sociaux...) et en renforçant l'équipe par la création d'un poste de personne relais.
- Le second objectif est de mettre en place une école innovante qui coopère avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire des élèves. Nous poursuivons le projet parentalité autour de semaines à thèmes qui encouragent l'implication des parents.

Par exemple la semaine de "La grande lessive" : c'est un projet artistique et départemental qui existe depuis plusieurs années regroupant l'ensemble des productions exposées sur des fils fixées par des pinces à linge dans et hors de l'école,



tôt le matin (8h20 – 9h) et en présence des parents afin de partager un moment de production artistique avec leurs enfants.

- Enfin, le troisième objectif consiste à réorganiser l'école afin de repenser les apprentissages par groupe de besoins et non plus seulement en groupe classe.

Ces objectifs ont permis d'identifier 5 critères de réussite :

- Nombre de parents participant aux différentes activités proposées au sein de l'école
- Amélioration des relations avec les parents
- Permettre aux parents de prendre du plaisir à partager des moments avec leur(s) enfant(s) au sein de l'école
- Nombre de parents qui se connectent sur l'ENT de chaque classe
- Réaliser des petites enquêtes, afin de définir si des actions proposées ont été reprises à la maison (peinture, fréquentation de la ludothèque...)

III. Témoignages 1er et 2nd degré sur les différents dispositifs mis en place autour de la parentalité - Collège Miramaris et EPPU La Carraire - Miramas

a. Lien école-famille

Question : comment peut-on recueillir la parole de ses membres qui sont indispensables à la coéducation au sein de la cité éducative ?

Concernant le second degré, pour donner suite à la création d'un groupe de liaison école-famille, un questionnaire a été proposé puis mis en place (400 personnes y ont répondu) pour savoir quelles pouvaient être les freins et les leviers et ainsi viser les actions possibles à mettre en œuvre :

- La mise en place d'un lieu espace parent
- La formation des parents délégués
- Partager la théorie

Pourquoi ce lien école-famille est-il indispensable et comment le mettre en œuvre ?

Dans un premier temps, concernant la formation des parents délégués, faire en sorte de leur présenter et bien expliquer leur rôle en les accompagnant sur la posture à adopter et améliorer leur connaissance de l'institution.

L'idée est que les parents délégués puissent avoir confiance, se faire connaître et ramener d'autres parents volontaires en travaillant notamment sur les thématiques qui leur tiennent à cœur (inclusion, évaluations...) et de mutualiser autour des tables rondes avec des partenaires issus ou hors de l'éducation nationale.

Dans un second temps, projet de formation sur le lien école-famille (2023-2024) : il existe une volonté de partage d'expérience de toute une équipe avec une approche globale.

Concernant le projet Maille, c'est une école en cours d'éducation prioritaire qui a vraiment une volonté de travailler en lien avec l'école famille dans la continuité et la régularité sur le groupe scolaire (élémentaire + maternelle). Le point positif de ce projet est la présence des parents.

Après une intervention de Mme DE ARBUES MOREIRA et l'équipe pédagogique lors d'une remise de bulletin et d'évaluation de classe de CP et CE1, le constat est que les parents soulèvent toujours le même sujet, les devoirs.



À la suite de ce constat, Mme DE ARBUES MOREIRA propose de les accompagner sur un dispositif expérimental "ouvrir l'école aux parents" sur le temps scolaire de 15h30 à 16h30 pour travailler sur les devoirs (4 interventions sur l'année).

Ce qu'il ressort de ce dispositif :

- Un effet très positif
- Un accompagnement très précis
- Un excellent moyen pour faire venir les parents

Cette expérience fut très enrichissante mais que les parents n'ont pas désiré renouveler.

Concernant l'école La Carraire qui est en contrat local d'accompagnement et qui a toutes les caractéristiques d'un REP+ sans l'être. Les moyens proposés à cette école sont les suivants :

- Formation pour l'équipe pédagogique
- Décharges de direction qui ont permis d'élaborer un projet dans la parentalité
- Café des parents
- Ouvrir l'école pour la réussite des élèves (dispositif oepre)

L'oepre est un dispositif de suivi de la scolarité des enfants par les parents et s'adresse prioritairement à des parents qui ont des difficultés de compréhension de la langue française.

b. Programme Phare

Le collège Miramaris est le premier établissement à être formé sur le programme Phare en 20021-2022. La constitution d'une équipe ressource par le chef d'établissement qui en est le pilote à partir du volontariat de personnels de l'équipe éducative pour intégrer le programme.

Les actions mises en œuvre :

- Participation concours NAH
- Formation d'ambassadeurs
- Protocole de prise en charge des situations de harcèlement et d'intimidation

La sensibilisation des adultes n'a pas pu être traitée cette année.

Choix du terme atelier et non réunion car il a été choisi un format participatif en petit groupe.

Thèmes : sur les domaines sous-jacents au harcèlement qui sont pris en compte dans les 10h d'enseignement.

Il a été fait appel aux partenaires locaux pour externaliser et ainsi favoriser la présence des parents d'élèves mais également la découverte et l'utilisation de lieux culturels.

Lors de chaque atelier, une présentation du programme Phare et de l'équipe ressource est réalisée.



Atelier 1 :

Proposé par le service "hors les murs" de la médiathèque au CDI du collège sur les médias. Le jeu participatif Médiasphère a été proposé et permet d'aborder le sujet de l'identité numérique, le droit à l'image et les réseaux sociaux.

Atelier 2 :

Proposé également par le service "hors les murs" de la médiathèque qui a fait appel à Gabriel Udreso, formateur en communication. L'atelier a lieu cette fois à la médiathèque après une présentation simple et rapide du triangle de l'analyse transactionnelle mis en parallèle avec le triangle du harcèlement scolaire. Il a proposé des jeux de rôles d'échanges parents-adolescents. Les signaux faibles du harcèlement ont également été évoqués.

Atelier 3 :

Proposé par le service "i média", il aura lieu le 23 mai au centre social Jean Giono et abordera les sujets des usages du numérique par les adolescents et du cyberharcèlement.

Lors des deux premiers ateliers, il y a eu peu de participants mais les retours ont été très positifs. L'information n'avait été diffusée que par Pronote. Pour le troisième, deux autres modes de communication ont complété Pronote, l'affichage et les mots dans les carnets d'élèves.

Perspectives : l'an prochain ces ateliers devraient être remis en place. L'équipe ressource réfléchit à un temps de présentation de la Méthode de la Préoccupation Partagée.

Secrétariat RLC
Mme Zenasni